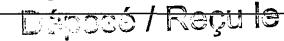




## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser au Monite belg





3 0 JUIL, 2979

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise :

0725.798.243

Dénomination

(en entier): L'APPRENTI

(en abrégé);

Forme juridique: SNC

Adresse complète du siège : Boulevard Poincaré N°1 à 1070 Bruxelles

Objet de l'acte : AGE Du 29 Juillet 2019; Démission du gérant

Le 29/07/2019, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la S.N.C « L'apprenti» au siège de la société, présidée par Mr. GOCIU VILSON à 11:00 heures.

Mr. le président expose l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, à savoir:

Demission du gérant.

**DELIBERATIONS:** 

**DEMISSION DU GERANT** 

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité la démission de Mr. GOCIU VILSON domicilié à rue Soetens N°12, 1090 Bruxelles, NN°8502010-46366 en tant que gérant de la société.

Le mandat de gérant est exercé à titre gratuit.

VOTE

La résolution ci avant a été prise à l'unanimité des voix, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12:00 heure.

Dont procès-verbal, clôturé, date et lieu que dessus.

Et lecture faite, tous les comparants ont signé.

Fait à Bruxelles, le 29 Juillet 2019.

Signatures:

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).